

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LE PROPAGATEUR

LE
PROPAGATEUR

BULLETIN BI-MENSUEL
DU CLERGÉ ET DES FAMILLES

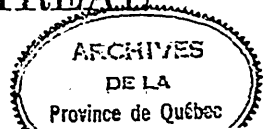
DIRECTEUR
L. J. A. DEROME

TOME CINQUIEME
1894-95



ADMINISTRATEURS :
CADIEUX & DEROME, MONTREAL

1603, rue Notre-Dame, 1603



LE PROPAGATEUR

Volume V.

1er Mars, 1894,

Numéro 1

BULLETIN

19 Février 1894

**** Jubilé.**—C'est aujourd'hui le dernier jour de l'année jubilaire de Notre Saint Père le Pape. Quoique âgé de 84 ans, Léon XIII est encore vigoureux et il dirige le monde catholique avec une intelligence une énergie, un zèle et un dévouement admirables. Puisse-t-il vivre encore de nombreuses années et voir enfin le jour de la délivrance et du triomphe de la Papauté !

.

**** Jeanne d'Arc.**—Celle qui, aux jours des grandes calamités sauva la France du joug de l'étranger, l'humble bergère de Domrémy, Jeanne d'Arc a été déclarée vénérable, la cause de sa béatification ayant été introduite. C'est le 27 janvier que ce mémorable événement est arrivé. La nouvelle en a été reçue avec une vive allégresse en France et au Canada. Depuis longtemps les populations d'origine française appelaient de leurs vœux la venue du jour où les vertus de la noble héroïne seraient reconnues d'une manière éclatante. Ce jour a enfin lui et il n'est que l'aurore d'un jour encore plus beau, le jour où le pontife infaillible proclamera solennellement à la face de l'Univers la Sainteté de celle que notre mère patrie désire avoir depuis si longtemps pour patronne. Espérons-le, avant longtemps la bergère de Domrémy recevra sur les autels les mêmes hommages que la bergère de Nanterre, et la France rendra le même culte à deux puissantes protectrices.

Lorsque Attila, le farouche roi des Huns, menaçait Paris de la destruction, Geneviève, la bergère, détourna les coups et sauva non seulement la ville dont elle est actuellement la patronne, mais aussi la France entière. Plus tard, lorsque l'anglais faisait peser son joug de fer sur une grande partie de la France et menaçait de la conquérir tout entière, une autre bergère, Jeanne, *obéissant à ses voix*, prenait la lance des combats, allait au secours de son roi, le faisait couronner à Reims, chassait le conquérant et délivrait la patrie de son joug.

Celle qu'un lâche ennemi insultait du titre de *Jeanne la sorcière*, en la faisant mourir sur un infâme bûcher, est aujourd'hui saluée du titre de *Jeanne la Vénérable* par le chef de l'Église Catholique. Quant à ses bourreaux ils sont encore, après quatre siècles, un objet d'horreur et de mépris.

A propos de l'introduction de la cause de béatification de Jeanne d'Arc, la *Croix de Paris*, publie l'article suivant :

EVENEMENT PATRIOTIQUE

L'introduction de la cause de la béatification de Jeanne d'Arc cause la plus vive et la plus légitime émotion.

Les journaux radicaux s'empressent de passer sous silence le merveilleux, le surnaturel évident, la foi ardente et pure de la Vénérable héroïne, et ne voient que sa condamnation par un tribunal d'ecclésiastiques vendus aux Anglais.

Ils oublient sa réhabilitation éclatante par le Pape, aussitôt après la mort de Jeanne.

Ils oublient l'infamie de Voltaire bavant son impiété impure contre l'héroïne française.

Rejoignons-nous en bons Français et en bons chrétiens.

L'introduction de la cause n'est pas la béatification ni la canonisation.

L'Eglise procède, en cette matière, avec une lenteur et une prudence qui font l'admiration même de ses ennemis.

Mais, pour cette cause, le plus difficile est fait ; la procédure suivra son cours, espérons qu'elle arrivera avant de nombreuses années à la glorification définitive de l'héroïne.

On peut invoquer, en particulier, Jeanne la Vénérable ; plus tard on élèvera des autels sous le vocable de la Bienheureuse Jeanne et enfin, on érigea des églises en l'honneur de Sainte Jeanne d'Arc. Patience. Il y a plus de 400 ans qu'elle est morte sur le bûcher ; et il n'y a que quelques années que Mgr Dupanloup commençait les premières démarches et la première enquête.

.

* * **Serbie.**—La Serbie vient d'avoir une crise politique qui aurait pu avoir des conséquences extrêmement fâcheuses et provoquer même une révolution. Le roi Alexandre ne s'accordant plus avec les radicaux qui l'avaient aidé dans le coup d'état de l'année dernière, (1) a renvoyé ses ministres et il a réussi à faire former un ministère de coalition. Le pays est divisé en trois partis, les libéraux, les progressistes et les radicaux. Les libéraux étaient au pouvoir lors du coup d'état. Depuis lors des désordres considérables ont eu lieu. Les radicaux vainqueurs ont persécuté leurs adversaires et on a même eu recours à l'assassinat. L'ex-ministère libéral a été décrété d'accusation et le procès devait avoir lieu lorsqu'à la suite des événements récents les poursuites ont été abandonnées. Dans le cours de ces événements le roi n'avait plus son ancien précepteur et son conseiller intime M. Dokitch mort dernièrement. Se voyant aux prises avec des difficultés nombreuses, le roi a rappelé près de lui Milan, son père, qu'on avait forcé il y a quelques années d'abdiquer en sa faveur. Le retour de Milan en Serbie, coïncidant avec le retour au pouvoir de Crispi (en Italie) et la réconciliation de Bismark avec l'empereur Guillaume, n'indique rien de bon pour la France et la Russie dit un journal français. On sent qu'il y a quelque part quelque chose à dévorer lorsqu'on voit des rassemblements de vautours (2).

(1) Le 14 avril. Voir le Propagateur, vol 4, page 129.

(2) *Tant de sinistres oiseaux* (dit *L'Eclair* en faisant allusion à Crispi, Milan et Bismark) ne sortent pas à la fois de leurs retraites sans que l'humanité n'ait le pressentiment de quelque nouveau fléau.

Voici la composition du nouveau cabinet.

Présidence du conseil et affaires étrangères : M. Georges Simitch ; — Travaux publics : général Zdravkovitch ; — Intérieur : M. Svetomir Nicolajevitch ; — Guerre : colonel Pavlovitch ; — Commerce : M. L. Lzanic ; — Justice : M. André Georgievitch ; — Finances : M. Miyatovitch ; — Instruction publique : M. Nesith.

Le ministère a fait à la Skouptchina, une déclaration qui indique une politique de paix et de conciliation dont la Serbie a tant besoin à l'heure actuelle. Cette déclaration a été suivie de la clôture de la session. La Skouptchina se réunira de nouveau en mai prochain.

.

. **Triduum.**—Les R. R. P. P. Dominicains de St Hyacinthe ont célébré les 30 et 31 janvier et le 1er février, un triduum solennel en l'honneur de cinq martyrs de leur ordre. Ces martyrs ont été béatifiés le 23 avril 1893. Ce sont les bienheureux Pierre Sanz, François Serrano, Joachim Royo, Jean Alcober et François Diaz. Ils appartenaient tous à la nation espagnole. Ils étaient missionnaires en Chine où ils ont été martyrisés, savoir Pierre Sanz le 26 mai 1747 et les autres le 28 octobre 1748. Pierre Sanz était évêque, les quatre autres n'étaient que religieux profes. François Serrano avait été nommé évêque mais il ne reçut pas la consécration épiscopale.

Les fêtes ont eu lieu dans l'église paroissiale de Notre-Dame du Rosaire dont les Dominicains ont la desserte. Elles ont été très belles. Un archevêque, six évêques, un abbé Mitré et un nombreux clergé y ont assisté. Les prédicateurs ont été Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières, et ancien missionnaire au Nord-Ouest, et le R. P. Desjardins, jésuite.

Les Dominicains sont établis à Saint Hyacinthe depuis l'année 1873. Ils y ont un établissement prospère.

Saint Hyacinthe, patron de la ville qui porte ce nom, était d'origine polonaise. Il naquit en 1183 et il mourut à Cracovie en 1257. Il était dominicain et il reçut l'habit religieux à Rome des mains de Saint Dominique, le fondateur de l'ordre. Il fut l'apôtre du Nord de l'Europe où il fit de nombreuses conversions.

.

. **Chemin de fer sur la glace.**—*La Croix* de Paris, publie l'article suivant à la date du 29 décembre 1893 :

CHEMIN DE FER SUR LA GLACE

On va construire un chemin de fer sur les glaces de la Neva, à Saint-Petersbourg,

La voie ferrée partira à la hauteur du Palais de Tauride, passera sous les ponts de Saint-Alexandre, de Troitzki, de Dwortzowji et aboutira près du pont Saint-Nicolas, entre le palais du Sénat et l'Académie des Beaux-Arts. La longueur de la voie ferrée sera de 4800 mètres.

Les Américains n'y avaient pas encore songé.

NOTE DE LA RÉDACTION.—Les Américains n'y avaient pas encore

songé, dit *La Croix*, mais les Canadiens y avaient songé depuis longtemps et avaient parfaitement réussi. En effet on a pu voir pendant les hivers de 1880, et de 1881, un magnifique chemin de fer sur la glace du Saint-Laurent entre Longueuil et Hochelaga (près Montréal) distance de 33 arpents. L'auteur de ce projet de chemin de fer est le fameux Louis Adelard Sénécal, surnommé le *Roi des chemins de fer*. Ce chemin de fer n'était pas un chemin de plaisir, tel que sa durée éphémère pourrait le faire paraître, mais un véritable chemin de fer commercial destiné à mettre en communication le chemin de fer du nord avec les chemins de fer de la rive sud du Saint-Laurent. Les compagnies intéressées évitaient ainsi les charges énormes exigées par le "Grand Tronc" sur le pont Victoria qui était alors la seule voie de communication non interrompue entre les deux rives.

Louis Adelard Sénécal, l'inventeur du chemin de fer sur la glace est né à Varennes le 10 juillet 1829 et il est mort à Montréal le 11 octobre 1887. Il ne fit que de simples études élémentaires à l'école du village de Varennes, mais son génie suppléa à ce qui lui manquait sous ce rapport. Il était doué de talents transcendants, d'une rare énergie, d'un vaste esprit d'entreprise et d'une activité extraordinaire. Le commerce, dans presque toutes ses branches, la navigation l'exploitation des forêts, des moulins à farine et des scieries, l'exportation et la construction des chemins de fer furent tour à tour l'objet de son activité dévorante. Il se mêla aussi de politique et il fut député à l'Assemblée législative de Québec, député fédéral et sénateur. Entré au Parlement comme libéral il devint ensuite conservateur. On se rappelle encore ses luttes gigantesques entreprises dans l'intérêt de ses nouveaux alliés et la victoire qui les couronna dans plusieurs élections générales.

.

. **Parlement du Canada.**—Le Parlement est convoqué pour le 15 de Mars. Les journaux politiques nous prédisent une session longue et orageuse. Il y a en effet plusieurs questions importantes qui devront nécessairement être l'objet d'après discussions, je citerai seulement la question du tarif et celle des Ecoles du Nord-Ouest.

.

. **Nouvelle-Ecosse.**—La législature de la Nouvelle-Ecosse a été prorogée le 12 février et sa dissolution a eu lieu le 15. Les élections générales pour la nouvelle législature auront lieu les 8 et 15 mars. La nomination des candidats se fera le 8 et le scrutin aura lieu le 15. La question de la prohibition des liqueurs fortes sera aussi soumise à l'électorat le 15 mars. Pendant la session qui vient de se terminer, le gouvernement Fielding a vainement essayé d'abolir le conseil législatif. L'Assemblée législative s'est prononcée pour l'abolition à une forte majorité, mais le conseil législatif n'a pas voulu voter sa déchéance. Il a rejeté le bill d'abolition par un

vote de 14 contre 5. Plusieurs conseillers avaient été nommés dernièrement à la condition de voter pour l'abolition, mais on a soulevé la question de la constitutionnalité de cette manière d'agir et la décision a été défavorable. En présence de l'attitude hostile du conseil, l'assemblée législative a voté une adresse à Sa Majesté la priant de recommander au Gouvernement impérial d'amender l'acte constitutionnel de manière à parvenir *sûrement* à l'abolition. De son côté le Conseil législatif a aussi voté une adresse à sa Majesté. Dans cette adresse il énumère les raisons qui militent en faveur de son maintien.

.

. **Ontario.**—La session de la législature d'Ontario s'est ouverte le 14 février. Le discours du trône annonce *que des mesures urgentes seront prises pour "faire adopter une loi consacrant définitivement le principe de la prohibition dans la province"*. Il annonce aussi que les dépenses ont été inférieures au montant voté, et que les revenus ont dépassé les espérances.

.

. **Terreneuve.**—La législature de Terreneuve est aussi en session depuis le dix-sept février. C'est la première session depuis les élections générales. Si on en juge par le discours du trône l'île est dans la voie de la prospérité.

.

. **Nécrologie.**—Sont décédés :

1° Sir Samuel White Baker, voyageur et écrivain. Il naquit à Londres le 8 juin 1821. Il se rendit célèbre par ses explorations en Afrique. Le 14 mars 1864 il découvrit le lac M'Voutan—*Nzigué* qu'il appela *Albert Nyanza* en l'honneur du prince Albert, le mari de la reine Victoria. Sa femme l'accompagnait dans ses expéditions.

2° L'Honorable Edward Stanhope, ancien ministre des colonies et ancien ministre de la guerre en Angleterre. Il était âgé de 53 ans. Il a fait partie du dernier cabinet Salisbury.

3° Le général Mathelin, ancien commandant du 15^e corps de l'armée française. Il avait donné sa démission en octobre dernier. Il est né près de Thionville, en Lorraine, le 3 mars 1831. Le général Mathelin a fait la campagne de Crimée et il a servi dans la guerre Franco-Allemande. Il s'est surtout distingué à la bataille de Saint Privat dont il fut l'un des héros.

4° Le général français Lallemand, à l'âge de 76 ans. Il s'est distingué en Algérie où il a été un de ceux qui ont le plus contribué à réprimer l'insurrection Kabyle de 1871.

5° Le doyen de l'armée française, le général Emile Mellinet à l'âge de 95 ans et quelques mois. Il est né en 1798 et il est entré

dans l'armée en 1812. Il était sous-lieutenant (1) en 1815, lieutenant en 1823, brigadier en 1850 et général de division en 1855. Il a été sénateur sous l'empire. Il a fait la campagne d'Afrique en 1840, la campagne de Crimée en 1855 et la campagne d'Italie en 1859. De 1865 à 1870 le général a été grand maître de la Franc-maçonnerie ; il avait succédé au Maréchal Magnan. Mais il était converti depuis longtemps et il a fait une sainte mort. Il a conservé jusqu'à la mort toute sa lucidité d'esprit.

6° A Rome le R. P. Francesco Berardinelli, jésuite. Il était le directeur de la *Civiltà Catholica* et excellent écrivain.

7° Le docteur G. H. Boulter, ancien député de Hastings Nord à la législature d'Ontario. — Le Colonel C. D. Buell, ancien député fédéral de Brockville, Ontario—Jedediah Slason Garvell, lieutenant Gouverneur de l'île du Prince Edouard. Il est né à New-Castle, Nouveau Brunswick le 16 mars 1832. Il était marchand. Il a été Sénateur de décembre 1879 au 2 septembre 1889 date de sa nomination à la charge de Lieutenant-Gouverneur.—A. G. Thornburn, ancien député à L'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest.—Joseph David Lépine, ancien Shérif et ancien registrateur de Montmagny—P. E. Duranceau, protonotaire du district de Beauharnois.—F. Urgel Dupras, Pierre Bériau, Laporte, et Hubert Hébert, notaires et membres de la Chambre des Notaires.

ALBY

(1) Grade équivalent ici à celui d'enseigne.

OUVRAGES DE M. L'ABBE HENRY BOLO

- Devant la mort**, vol. in-12.....Prix : 63 cts
- La tragédie du calvaire**, vol. in-12.....Prix : 63 cts
- Le lendemain de la vie**, vol. in-12.....Prix : 63 cts
- Les agonies du cœur**, vol. in-12.....Prix : 63 cts
- Les dernières étapes de la vie chrétienne**, vol. in-12.....Prix : 63 cts
- Les mariages écrits au ciel**, vol. in-12.....Prix : 63 cts
- Les sublinités de la prière**, vol. in-12.....Prix : 63 cts
- La gloire**, brochure in-12.....Prix : 25 cts

LA PASSION

(ESSAI HISTORIQUE)

Par le R. P. M.-J. OLLIVIER, des frères-prêcheurs.

Sixième mille. 1 fort vol. in-8..... \$2.25

I

Aucune étude ne saurait offrir au chrétien plus d'intérêt, ou plus d'avantages, que celle de la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ. A considérer seulement, dans le récit des souffrances et de la mort du Sauveur, ce qu'il a de saisissant, il faut le mettre au premier rang des lectures capables d'émouvoir et même de passionner les âmes : et si l'on vise à les élever, — à leur donner le goût des vertus mâles, le sens de l'épreuve et de l'expiation, — à leur inspirer la confiance en Dieu, avec le désir de s'unir à lui dans un saint abandon, quel conseil vaudra cette prédication, dont tant de cœurs ont goûté le charme et subi l'entraînement ?

La science de Jésus crucifié, pour parler comme saint Paul, est de beaucoup la plus nécessaire au chrétien, quel que soit l'état de son âme devant Dieu. Pécheur, il y apprend à espérer le pardon et à détester le péché. Fidèle encore, mais déjà troublé par les séductions du mal, il y voit ce qu'il prépare d'expiations à la céleste Victime. Plus affermi mais tiède, il y trouve une excitation puissante au renoncement, à la mortification, au mépris du monde qui passe et du temps qui s'enfuit. Elevé, par la grâce d'une vocation meilleure et d'une correspondance plus exacte, à la pratique même des conseils évangéliques, il s'y affermit dans l'amour des humiliations, des délaissements, des souffrances, — au spectacle de l'abandon où meurt, sur une croix, le fils de David, rédempteur et roi d'Israël.

Surtout s'il oppose la divinité de Jésus à l'abaissement où nous le voyons descendre, — et que la méditation lui permette de mesurer l'immensité de l'amour d'où procède cet anéantissement, — pourra-t-il n'en pas être effrayé et consolé tout à la fois, écrasé pour mieux dire, et porté cependant jusqu'au plus haut de l'espérance et de la charité, en se disant qu'il est l'objet de cet amour et la raison de cette mort ?

Mais, il est facile de le comprendre, ce travail se fera d'autant plus sûrement et plus fructueusement que l'âme pénétrera davantage dans le mystère de sa rédemption : ce qu'elle doit commencer par la considération attentive des incidents relatifs à l'expiation de nos fautes, — telle qu'il a plu à Notre-Seigneur de l'accomplir, dans sa double agonie de Gethsémani et du Calvaire.

II

C'est à quoi voudrait aider le livre que nous donnons aujourd'hui au public, avec le désir d'être utile à tous, et la joie de pen-

ser que nous y aurons réussi pour plusieurs. Il est impossible de diminuer le charme d'un pareil sujet au point qu'il cesse d'agir et de profiter au lecteur : et d'autre part, on en peut toujours mettre en relief quelque trait laissé dans l'ombre, de manière à lui donner un nouvel agrément et une nouvelle utilité. L'Évangile est un monde sans limites où l'on peut aisément faire d'heureuses découvertes : le récit de la Passion a le même caractère, et réserve les mêmes joies à ceux qui lui donnent une sérieuse attention. Les livres abondent en cette matière, tous différents, tous utiles, et tous incomplets, c'est-à-dire laissant un champ immense à parcourir, une mine inépuisable à exploiter. Nous espérons avoir fait quelques pas, et pris au filon quelques parcelles de l'or que Dieu lui a confié.

Mais un pareil enseignement ne saurait être essayé dans son ensemble, avec les mêmes chances de succès qu'une étude restreinte à un seul point de vue. Ainsi l'ont compris presque tous ceux qui ont écrit sur la Passion de Notre-Seigneur : et s'il en est qui ont tenté une exposition à la fois historique et doctrinale du sujet, ils ont nécessairement sacrifié l'un ou l'autre des deux éléments, quand ils n'ont pas obtenu pour résultat d'affaiblir l'un et l'autre en même temps. C'est pourquoi le présent travail est seulement historique, et se borne à l'exposé des faits, tels qu'ils sont attestés par l'Évangile lui-même, la tradition catholique ou l'histoire contemporaine : ce qui demande explication.

III

L'Évangile, dit-on, est extrêmement sobre de détails, et semble par conséquent négliger une multitude de faits et de circonstances, à propos desquels nous manquons de renseignements précis ou, comme l'on dit, *de première main*. C'est une erreur facile à réfuter. L'Évangile a été écrit pour des lecteurs à qui ces éclaircissements étaient inutiles, puisqu'ils vivaient dans le même temps et le même milieu que Notre-Seigneur lui-même. Les évangélistes n'avaient rien à expliquer : on les comprenait à demi mot, pour ainsi dire. Les Juifs avaient, pour compléter le récit des *Synoptiques*, leurs habitudes séculaires et les Livres Sacrés, auxquels ils demandaient tout ce que ne leur disait pas la routine de la vie et de l'enseignement ordinaire. Les Grecs et les Romains mêlés aux Syriens, ses Asiatiques voisins de la Palestine, étaient à peu près dans le même cas. A mesure que la prédication des Apôtres s'étendit, les commentaires devinrent plus nécessaires, il est vrai ; mais de longtemps ils ne sortirent pas d'un cercle fort étroit, comme on le voit par l'Évangile de saint Jean, si peu différent des *Synoptiques*, à ce point de vue. Jérusalem et Rome avaient toutes les deux un caractère de stabilité et de persistance qui permettait d'aller loin avant de trouver du nouveau.

Les Évangiles s'éclaircissent donc d'abord par eux-mêmes : c'est-à-dire que leur langage, dans sa concision, a toute la clarté et même toute l'abondance désirables, pour ceux qui connaissent suffisam-

ment les lettres et les mœurs juives, grecques et romaines de l'époque.

L'*Ancien Testament* est un commentaire anticipé du *Nouveau*, commentaire aussi complet qu'on puisse le désirer, surtout en notre temps, où les études bibliques ont pris un si puissant essor et donne de si beaux résultats. La vie publique et privée des Israélites nous est maintenant familière : nous vivons avec eux comme des contemporains, auxquels leur qualité de Gentils ne fermerait plus l'accès du Parvis intérieur.

Il en est de même des Grecs et des Romains, dont les lois et les usages nous sont admirablement connus. Nous les suivons sur la terre d'Israël, pas à pas, si l'on peut ainsi parler. Ce qu'ils rencontrèrent de sympathies ou de haines, nous le savons aussi bien qu'eux, et nous pourrions en rendre compte devant le Sénat ou César, avec l'assurance même des procurateurs ou des tribuns revenus de leur mission en Palestine.

Il reste évidemment de l'ombre sur quelques points secondaires ; mais l'ensemble est assez vivement éclairé pour nous laisser peu de regret de ce qui nous échappe. Ainsi, l'histoire aidant l'exégèse, l'Évangile devient un livre dont les mots gagnent en clarté, en précision et en portée, à chaque nouveau coup d'œil : tout ce qu'il reçoit d'attention, il le rend en connaissance progressive, avec une sécurité qui s'accroît d'elle-même et ne tarde pas à produire la parfaite certitude.

IV

L'étude des Évangiles est singulièrement aidée par l'effet des rabbins dans les *Talmuds*, et par l'immobilité de l'Orient.

Dans leur empressement à recueillir les traditions des Anciens et les commentaires des Scribes, les rabbins ont entassé pêle-mêle les documents les plus variés et les plus contradictoires. Mais dans ce fumier, comme en celui d'Ennius, il y a des perles, qui nous sont une richesse. Nous n'en devons aucune reconnaissance aux compilateurs des *Talmuds*, car ils travaillaient contre Jésus-Christ et ses disciples : ils n'en ont pas moins apporté plus d'une pierre au piédestal sur lequel s'élève aujourd'hui la Croix triomphante, et, pour ne pas mériter le nom de *pierres angulaires*, plusieurs ont cependant un prix exceptionnel. Souvent le texte sacré trouve sa justification dans les élucubrations rabbiniques ; parfois même son véritable sens nous est connu seulement par elles, et le rayon qui nous guide nous vient de cette lampe, dont ils ne croyaient guère éclairer notre chemin.

D'autre part, rien ne change en Orient, les hommes ni les habitudes, en dépit des bouleversements qui ont aidé le travail ordinaire des siècles. Les lieux même gardent leur physionomie, avec des différences si peu profondes que l'imagination n'a pas grand peine à reconstituer la mise en scène des grands drames d'autre fois. La nature du sol, en Judée surtout et plus particulièrement à Jérusalem, assure au visiteur la joie de baiser les

traces du Sauveur : si les décombres défigurent en un point le primitif aspect, en cent autres il n'a pu être modifié, par la force même des choses. Les ruines d'ailleurs : ont, en Orient, l'avantage de fixer les souvenirs ; et, quand elles servent de base à des ruines plus récentes et moins nobles, le lieu qu'elles consacrent n'en est pas moins défini. Les Romains avaient pour habitude de rebâtir les édifices qu'ils renversaient, en leur donnant pour fondements les débris même de l'ancienne construction : les exemples en sont nombreux. Les Juifs de Palestine obéissaient à la même loi, et les Orientaux modernes y sont restés fidèles, avec cette différence toutefois que les Romains rebâtissaient en amplifiant et en embellissant, tandis que les Israélites et les Arabes se contentent le plus souvent des premières proportions et du même aspect. Aussi leurs villes changent-elles peu de physionomie : et dans la Jérusalem actuelle, par exemple, il n'est pas bien difficile de retrouver la Jérusalem de Jésus-Christ.

V

D'interminables discussions se sont élevées, il est vrai, entre *savants*, pour l'édentification de certains lieux, du Calvaire et du Saint-Sépulcre en particulier. Mais il serait vraiment trop naïf de ne pas voir la raison de cette lutte plus ou moins courtoise entre protestants et catholiques, — surtout entre rationalistes et chrétiens. Tant que la foi au Christ-Rédempteur n'a pas été en jeu, la question des Lieux Saints est restée claire : on l'a embrouillée pour dérouter la croyance catholique et ruiner le culte rendu aux reliques sacrées de la Rédemption. L'Évangile, l'Histoire, la Tradition rendaient vainement des témoignages précis et concordants : on argua de quelques affirmations erronées ou douteuses, comme il s'en adjoint toujours dans le cours des siècles aux données primitives, pour rejeter le tout avec mépris. Et, ce qu'il faut surtout admirer, les écrivains chrétiens, — principalement les catholiques, — se hâtèrent de prendre au sérieux les démolisseurs, tenus pour grands clercs parce qu'ils menaient grand tapage. Ils produisirent par-ci par-là, — avec hésitation, — des arguments dont ils se montrèrent par avance disposés à reconnaître l'insuffisance. Si de plus courageux osaient nier carrément la valeur des arguties hérétiques ou rationalistes, on les traitait de téméraires bons à désavouer. La réaction s'opère de nos jours, mais lentement, avec une défiance marquée du côté des catholiques : on dirait qu'il leur en coûte d'avoir raison.

Quoi qu'il en soit, pour la présente étude il nous reste assez d'éléments hors de conteste, comme le lecteur en jugera. La part n'y a pas été faite bien large aux querelles oiseuses : mais celles des discussions utiles est assez considérable pour montrer la valeur des garanties sur lesquelles se base notre persuasion. Nous ne voulons pas l'imposer, nous désirons qu'elle s'impose d'elle-même.

VI

La discrétion qui nous guidait dans le choix des documents nous

interdisait-elles de mettre en œuvre les *révélations*, dont on a fait souvent usage en pareille occurrence? Sans rien diminuer de l'estime que méritent les œuvres de sainte Brigitte, de la vénérable mère Marie d'Agréda, de la sœur Catherine Emmerich, nous ne pouvons leur reconnaître la valeur d'un document historique. Deux mots suffisent à en dire la raison : il faudrait préalablement les mettre d'accord. Les contradictions y abondent à propos du même fait ; et, si elles ne nuisent pas à l'édification demandée à cette sorte d'ouvrages, elles interdisent absolument de les invoquer à titre de démonstrations.

La question de l'inspiration surnaturelle, si l'on tient au mot, n'a rien à voir ici. En donnant de plus vives lumières à certaines âmes sur la Passion et la mort du Rédempteur, l'Esprit-Saint n'était pas obligé à leur présenter ces faits avec des détails rigoureusement exacts. De ce que sainte Brigitte voit le crucifiement avec les yeux des artistes byzantins, et Marie d'Agréda avec ceux des artistes espagnols, il ne s'ensuit pas que leur âme n'a pas été merveilleusement pénétrée d'amour et de compassion, comme elle eût pu l'être si elles se fussent trouvées, avec Madeleine, au pied de la Croix. L'inspiration pouvait même leur créer une surprise et un trouble pénibles, en leur montrant les acteurs du drame du Calvaire avec une physionomie différente de celle que leur donnait l'art local ou contemporain. Dès leur enfance, elles avaient vu le Sauveur, Marie, saint Jean, Pilate, les soldats et les bourreaux, sous des couleurs qu'il était difficile et inutile de modifier. A quoi aurait-il servi que Catherine Emmerich, par exemple, ne vit pas Malchus avec les dehors d'un soudard d'Albert Durer, *appliquant son gantelet de fer* sur la joue du divin Maître? En quoi la flagellation est-elle moins navrante pour avoir été vue, en esprit, tout autrement que ne le comportaient les mœurs romaines ou juives? Dieu ne se proposait certainement pas de fixer dans l'âme de ces pieuses femmes le souvenir de la Passion, avec des traits empruntés à la colonne Trajane ou aux bas-reliefs de la Phénicie. Il ne faut pas demander aux *révélations* ce qu'elles ne comportent pas, et faire comme certaines gens, pour qui l'histoire et la nature ne sauraient avoir raison contre leur façon de comprendre ces écrits. Les saintes visionnaires se seraient donné le démenti le plus formel, et par là même auraient fait remonter le reproche d'erreur jusqu'à l'Esprit-Saint, en se montrant aussi exigeantes que leurs lecteurs. Elles n'en ont rien fait, et semblent avoir deviné le jugement que Benoît XIV devait porter sur les *visions* et la manière de les interpréter.

Nous n'avons pourtant pas voulu nous priver d'une ressource précieuse, en écartant les explications empruntées à Marie d'Agréda ou à Catherine Emmerich : en plus d'une occasion elles font preuve d'une intuition délicate et puissante qui éclaire et anime le récit évangélique. Elles ont d'ailleurs une grâce à la fois humaine et divine dont ne saurait se passer le récit de la Passion. Le génie de Bossuet et la foi de sainte Brigitte s'y unissent admi-

rablement, pour rendre profitable la méditation des humiliations et des douleurs de Notre Seigneur Jésus-Christ.

VII

En disant que nous présentons au lecteur une narration justifiée par témoignages incontestables, nous ne pouvons prétendre à la certitude absolue, dès que nous n'avons plus le texte même de l'Évangile pour appuyer notre assertion : encore faisons-nous justement des réserves pour ce texte lorsqu'il laisse la porte ouverte à la discussion. Comme le dit très bien Ludolphe le Chartreux, certains points ne pourraient être élucidés que par une révélation — non plus de celles dont nous parlions tout à l'heure, — mais semblable à celle d'où procède l'Évangile. Il ne s'ensuit pas toutefois que nous ne puissions tenir notre récit pour exact lorsqu'il est conforme aux données de la tradition et de l'histoire, sans qu'on puisse lui opposer avec autorité une autre manière de présenter les faits. Nous pensons avoir le droit de dire au lecteur : "Les choses ont dû se passer ainsi". C'est du reste tout ce que nous désirons et nous croyons avoir atteint notre but.

À notre époque, les *restitutions* ou reconstitutions du passé abondent. L'histoire ne se contente plus d'exposés rapides et de considérations générales, où la physionomie des événements et des personnages court risque de s'altérer jusqu'à l'absurde. Elle procède avec un souci croissant des détails, afin d'arriver à l'exactitude parfaite, — à ce qu'on peut appeler la *couleur locale* pour les mœurs et les caractères aussi bien que pour les lieux et les aménagements. Elle y atteint souvent avec un plein succès, nous donnant vraiment la sensation du *vécu*, pour parler le langage à la mode. Nous avons essayé de marcher dans cette voie et de réaliser cet idéal, sans illusion sur les défauts de la méthode et les imperfections du résultat. Mais puisque le monde est indulgent aux restaurateurs de l'antiquité profane ou sacrée, il doit nous l'être aussi quand nous essayons de lui rendre la vision exacte du Calvaire. Nous y comptons d'autant plus qu'il applaudit parfois des essais tentés avec plus de bonne volonté que de véritable compétence. Si nous n'avons pas fait mieux, au moins l'avons-nous entrepris, avec chance de ne pas faire moins bien.

Les écrivains d'autrefois disaient avec naïveté, dans les préfaces adressées à l'*ami lecteur*, ce qu'ils pensaient de leur œuvre, s'étendant à plaisir sur les labeurs de la préparation pour se mieux assurer l'estime et la sympathie du public. Les préfaces se lisent distraitemment et ce serait peut-être temps perdu d'imiter les anciens. Cependant il ne saurait déplaire au lecteur de savoir que ce livre est le fruit de longues études commencées en France, continuées en Orient, utilisées d'abord sous forme de prédication et finalement dans le présent ouvrage, plusieurs fois remanié du premier chapitre au dernier. S'il a été fait *con amore*, suivant la formule italienne, il l'a été également *cum labore*. Travail qui n'eut jamais rien de pénible, il faut l'avouer : car, saint Augustin l'a justement dit, *ubi amatur non laboratur, aut si laboratur, labor amatur*.

Le lecteur s'apercevra vite que l'auteur a surtout eu souci de ne rien affirmer sans l'appuyer sur une autorité digne de considération, quelle que fût d'ailleurs sa nature : " on prend son bien où on le trouve ", et les travaux des protestants ou des rationalistes ont parfois une valeur supérieure à celle des livres catholiques sur les mêmes questions. Pourquoi donc préférer ceux-ci à ceux-là ? L'antiquité a formulé la règle de conduite en pareil cas : "*Fas est et ab hoste doceri*". Le dédain professé par certains croyants à l'endroit de tout ce qui n'est pas de leur bord ne peut servir la cause de la vérité : si l'infidèle a raison, pourquoi ne pas en convenir et ne pas profiter de la lumière mise par Dieu entre ses mains ?

VIII

Nous l'avouons de bon cœur, l'école anglaise nous a rendu les plus grands services : sans déprécier l'école allemande, nous n'en pouvons faire le même éloge. Quant aux ressources empruntées aux récents travaux de provenance française, elles sont considérables, et nous tenons d'autant plus à le reconnaître qu'on semble moins disposé à rendre justice aux hommes de science et de talent qui représentent cette école. Chose étrange ! Ce ne sont pas seulement les adversaires qui affectent de les ignorer : les catholiques eux-mêmes, avec leur habituelle défiance de tout ce qui vient d'eux, ne semblent pas en faire grand cas. Cependant, des hommes comme Vigouroux, Fillion, Chevallier, Fouard, Le Camus, et tant d'autres, valent bien la peine d'être lus et cités en compagnie des meilleurs. S'ils sont de nos amis, ce n'est pas une raison pour leur refuser le témoignage dont nous honorons nos ennemis, quand ils le méritent. Cette pruderie scandalise du même coup ceux qu'elle fait rire à nos dépens et ceux qui devraient, grâce à nous, rire aux dépens de l'erreur.

IX.

Les âmes pieuses trouveront probablement leur part trop réduite en cet ouvrage. A vrai dire, il n'a pas pour but de fournir à leurs méditations les thèmes qu'elles trouvent d'ordinaire dans les écrits relatifs à la Passion du divin Maître, avec des aspirations et des résolutions qui aident leur cœur et leur volonté. Il est avant tout historique et se borne à raconter, laissant au lecteur le soin de féconder le récit par son effort personnel, suivant l'action de la grâce. Les faits ont d'ailleurs en eux-mêmes une puissance d'émotion et d'édification bien suffisante à notre sens : ils parlent un langage assez persuasif pour que nous n'ayons rien à dire, tout au contraire. La vue du Crucifix, telle que nous avons essayé de la ménager, nous paraît suppléer à bien des discours, — inutiles dès lors, sinon propres à distraire et à troubler.

On montre à Rome, dans l'église des capucins de la place Barberini, un tableau qui représente *le Christ en croix*, et dont voici la légende :

Un jeune débauché, à bout de voie, voulait donner son âme au

démon en échange d'un reste de vie et de plaisir. Au cours de ses pourparlers avec l'esprit du mal, il eut une inspiration singulière.

— Tu étais au Calvaire, lui dit-il, et tu as vu mourir Jésus-Christ ?

— Oui, répondit Satan.

— Tu pourrais alors faire de cette scène une exacte reproduction par la peinture ?

— Sans nul doute.

— Eh bien je demande, avant de conclure, que tu me fasses ce tableau. C'est un caprice auquel je veux donner satisfaction".

Le diable surpris, résista d'abord, puis consentit. Le lendemain, il remit au jeune homme un petit panneau sur lequel était peinte une *crucifixion*, dont la vue navra tellement cette âme dévoyée qu'elle s'abîma dans le repentir, comme Pierre converti par le regard du Maître.

J'ai vu cette peinture, et, — je dois l'avouer à ma honte, — elle ne m'a donné d'autre impression que celle d'une œuvre misérable. Mais Dieu se sert des plus humbles moyens pour produire les plus merveilleux effets. Mon livre aura-il le sort heureux du *Christ en croix* des Barberini, comme il en a la médiocrité ? Je l'espère, à condition que le lecteur, avant de commencer ou de reprendre sa lecture, fasse une prière, où sa charité réservera un appel à la miséricorde divine, au profit de l'auteur profondément reconnaissant.

FR. MARIE-JOSEPH OLLIVIER,

des Frères Prêcheurs.

LA FEMME CHRETIENNE

SA MISSION SA FORMATION ET SA SAUVEGARDE

Par le **Rév. Père F. X. SCHOUPE**, de la Compagnie de Jésus

Deuxième édition.—1 vol. in-18, 118 pages..... 20 cts

(suite)

CHAPITRE II

Vertus de la femme chrétienne.

En considérant la haute mission de la femme chrétienne, tout noble cœur s'enflamme d'une généreuse ardeur pour remplir un rôle si glorieux.

Or comment réaliser ce saint désir ? Quelles sont à cet effet les conditions requises ? Quelles sont les vertus qu'une personne du sexe doit posséder pour opérer des merveilles dans le monde et répondre aux vues de Dieu ?

Il faut à la femme chrétienne trois vertus fondamentales : la piété, le zèle domestique et la patience. Ces trois vertus, bien enracinées dans son âme, y feront germer toutes les autres, et la mettront à même d'affectuer les grandes œuvres que Dieu demande d'elle.

I. Piété. — La première vertu fondamentale de la femme chrétienne est la piété, une piété éclairée, une piété solide, une piété exemplaire.

1° Sa piété doit être éclairée par la connaissance exacte et raisonnée de la doctrine chrétienne. Elle a besoin d'abord d'une connaissance précise de la religion, pour être à même d'instruire solidement, soit dans la famille, soit au dehors, tous ceux qui sont dans l'ignorance. Heureux les enfants, qui dès l'âge le plus tendre apprennent de la bouche d'une mère ou d'une sœur les premiers éléments de la foi ! Ces salutaires leçons données avec l'accent de la piété, s'impriment si bien de leurs intelligences qu'elles ne s'en effacent jamais.

Ses connaissances religieuses doivent même s'élever jusqu'à la science : c'est-à-dire qu'elle doit connaître la base de certitude sur laquelle sont fondées les vérités de notre foi. Entr'autres preuves irréfragables, qu'elle comprenne et possède bien celle qui résulte de la résurrection du Christ.

Jésus-Christ, qui nous a enseigné la doctrine de la foi, en a donné une preuve évidente dans sa résurrection glorieuse. Cet événement historique, mille fois plus avéré que tous les autres faits de l'histoire, est une opération divine, et comme le cachet de Dieu, apposé à la doctrine de Jésus-Christ. — De plus, cette doctrine confiée par le même Jésus-Christ à une Eglise infaillible, s'y conserve pure et inaltérable : en sorte que toutes les générations l'entendent prêcher, redire par l'Eglise, comme s'ils l'entendaient de la bouche de Jésus-Christ lui-même.

Cette connaissance raisonnée de la foi est, de nos jours surtout, indispensable à la femme chrétienne ; parce que, dans notre siècle d'incrédulité, elle doit se prémunir et prémunir les siens contre la contagion du scepticisme ; elle doit même, parfois, confondre l'ignorance de l'impiété.

2° Sa piété doit être non seulement éclairée, mais solide ; et elle le sera si elle est basée sur les convictions inébranlables de la foi, et sur la volonté absolue de servir Dieu avant tout. Cette piété solide produit la constance dans les pratiques bien réglées de dévotion : elle ne permet pas qu'on les néglige jamais, dut-il en coûter les plus grands sacrifices.

3° Enfin sa piété doit être exemplaire : c'est-à-dire accompagnée du bon exemple, de l'exemple des vertus chrétiennes, de celles surtout qui respirent la charité et cet esprit de douceur qui rend la piété si aimable. *Que votre lumière brille aux yeux des hommes.*

dit le Sauveur, *en sorte qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre Père céleste.* Matth. V, 16.

II. La seconde vertu fondamentale est le *zèle domestique* : vertu qui consiste dans l'amour de la famille, de tous les membres de la famille, et dans le dévouement pour tout ce qui les intéresse.

L'amour de la famille, chrétiennement entendu, est une vertu qui devrait régner dans tous les cœurs; mais il doit surtout dominer dans le cœur de la femme. Elle doit d'abord aimer sa maison, comme un sanctuaire où Dieu lui a confié une sorte de sacerdoce; et comme le centre de son repos, où elle doit goûter la paix et le bonheur. La femme qui cherche ses joies ailleurs qu'au sein de sa famille, négligera ses devoirs les plus sacrés; et au lieu du plaisir qu'elle compte trouver au théâtre, à la promenade et au bal, elle ne recueillera que déceptions et remords de conscience. C'est au foyer domestique qu'elle sera heureuse, comme Marie le fut dans la sainte et paisible maison de Nazareth.

Cet amour du foyer domestique suppose l'amour de toutes les personnes qui composent la famille : tous, père, mère, enfants, frères et sœurs, serviteurs et servantes, doivent être aimés en notre Seigneur Jésus-Christ.

De cet amour naîtra la bonté et l'obéissance à leur égard, le support de leurs défauts, le zèle pour leur bien spirituel, le soin de tout ce qui regarde leur entretien corporel, une sainte vigilance, une activité infatigable. Toute la maison respirera le bon ordre, la propreté, la joie.

N'est-ce pas ce zèle domestique que décrit le Sage en parlant de la femme forte ? *Elle a, dit-il, considéré les sentiers de sa maison : elle n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté. Elle a cherché la laine et le lin, et les a travaillés avec des mains sages et ingénieuses. Elle s'est levée avant le jour, et elle a partagé le travail et la nourriture à ses domestiques. Elle a mis la force comme une ceinture autour de ses reins, et elle a affermi son bras. Sa lampe ne s'éteindra point dans la nuit. Elle a ouvert la main à l'indigent, elle a étendu ses mains vers le pauvre. Elle a ouvert la bouche à la sagesse, et la loi de la clémence est sur ses lèvres. Elle ne craint pas l'hiver pour sa maison, parce que tous ceux qui l'habitent ont doubles vêtements. Ses enfants se sont levés et l'ont proclamée bienheureuse ; son mari s'est aussi levé et l'a comblée de louanges.* Prov. XXXI.

III. La troisième vertu fondamentale est la patience. S'il est vrai qu'il n'y a pas de vie chrétienne sans patience, on peut dire que cette maxime s'applique surtout à la femme vertueuse dont nous parlons. Elle doit savoir beaucoup supporter, soit de la part de son époux, de ses enfants, de ses domestiques; soit de la part de ses parents, de ses frères et sœurs; soit enfin de la part d'elle-même, de son propre caractère, de son propre cœur. Si elle sait souffrir sans se plaindre, si elle sait se taire à propos et opposer aux provocations un silence sans amertume; si elle sait déposer ses peines au pied de la croix et imiter la douceur de Jésus souffrant,

en puisant dans son divin Cœur une patience inaltérable : alors elle triomphera de tout, elle surmontera tous les obstacles, elle coûtera la paix au milieu des orages. *Bienheureux*, dit Jésus-Christ, *ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre* (Math. V, 4) : ils seront comme les maîtres de la terre entière, par l'empire qu'ils exerceront sur les cœurs. — N'est-ce pas grâce à sa patience jointe à ses prières et à ses larmes versées devant Dieu, que sainte Monique conquit à Jésus-Christ son mari Patrice, qui était païen ; et ramena de ses désordres, après quatorze ans de soupirs et de persévérance, son fils Augustin, qui devint une des plus illustres lumières de l'Eglise ? Non, ce n'est point dans les charmes de la beauté, mais dans la patience, dans une patience douce et invincible, que réside la puissance de la femme chrétienne et tout le secret de sa force. On peut appliquer à elle en particulier ce que dit le Sage en général, *qu'une personne patiente vaut mieux que le plus grand capitaine ; et qu'en dominant son propre cœur, elle l'emporte sur celui qui prend les villes d'assaat.* (Prov. XVI, 32.

Voilà les vertus capitales de la femme chrétienne : la piété, le zèle domestique, la patience. Armée de cette triple vertu, elle sera inaccessible aux séductions, invincible dans les combats de la vie, infatigable au milieu des travaux. On la verra exercer une action puissante, opérer des merveilles ; en un mot remplir la noble mission que Jésus-Christ lui assigne dans son Eglise.

(à suivre)

ALMANACH KNEIPP 1894

Rédigé par M. L'ABBÉ KNEIPP, curé de Wœrishofen, (Bavière).

Seule traduction française, autorisée par l'Auteur.

In-18, de 284 pages..... Prix : \$0.20 cts.

L'article qui suit est extrait de cet Almanach.

DE L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE.

Par J. FAVRICHON.

Le parfait équilibre entre le travail, l'alimentation et les forces de chaque sujet est indispensable à la conservation de la santé.

Un travail excessif, une alimentation insuffisante amènent rapidement des désordres dans l'économie, l'affaiblissement des forces.

Un travail insuffisant, une alimentation exagérée produisent des troubles aussi graves et détruisent la santé plus lentement peut-être, mais aussi sûrement.

Dans l'un ou l'autre cas, qu'il y ait excès, ou insuffisance, les forces de la vie s'épuisent avant l'heure et la mort survient, Kneip

nous le dit : " Tout corps soumis à une alimentation trop pauvre ou trop riche devient et reste malade par suite d'une alimentation défectueuse. Un arbre ne devient robuste ni dans du sable ni dans une terre trop forte."

C'est donc par l'hygiène que l'on conservera la santé. Quand la maladie arrive, c'est encore par l'observation rigoureuse de prescriptions hygiéniques bien comprises que l'on rétablira l'équilibre entre toutes les fonctions de la vie.

On a voulu remplacer l'hygiène par le médicament. Le rôle du remède dans la maladie est des plus borné et il complique et aggrave plus souvent le mal qu'il ne le diminue. Le soulagement momentané que procurent certains remèdes chimiques est toujours payé par un affaiblissement de l'énergie vital ; c'est une entrave et non pas une aide que l'on donne à la nature.

Qui osera soutenir que l'opium, la strychnine si employée aujourd'hui, les iodures, en un mot tous les poisons de la médecine classique soient choses utiles à notre corps. La santé de l'homme le plus robuste serait détruite en peu de temps par l'usage de ces poisons, et on voudrait qu'un malade dont la force de résistance est bien moins grande n'en éprouve aucun dommage !

La maladie est presque toujours le résultat d'un manquement à l'hygiène. Le retour à la santé ne peut se faire si on ne supprime la cause de la maladie. Cela est si vrai que le traitement hydrothérapique si puissant est à peu près sans effet quand on laisse subsister la cause du mal, la faute contre l'hygiène.

Comme il faut vivre, Soins à donner aux enfants sont donc les compléments indispensables de *Ma Cure d'eau*.

Dans ma Cure d'eau, Kneipp s'est révélé le premier, le plus habile, le plus prudent des hydropathes. *Comme il faut vivre, Soins à donner aux enfants*, l'ont placé au premier rang des hygiénistes.

Kneipp n'a jamais ouvert un livre de médecine ; la chimie lui est inconnue. Il ne s'est jamais servi de l'analyse pour déclarer tel aliment bon ou mauvais ; et cependant—chose admirable—toutes les analyses d'aliments qui ont été faites viennent corroborer ses prescriptions alimentaires.

Kneipp recommande l'avoine comme l'aliment par excellence des enfants, des anémiques, des affaiblis. Or, de toutes les céréales c'est l'avoine qui contient le plus de fer et le plus d'azote. En zootechnie, on considère l'avoine comme l'aliment de force par excellence.

Kneipp nous recommande de faire du pain de son, sans levain, de le faire sécher et de le moudre ; " avec cette farine, nous dit-il, vous ferez un potage de santé qui convient parfaitement aux enfants très faibles parce qu'il est de facile digestion..... Il est à recommander à la jeunesse débile pour obvier à l'anémie..... Il est bon pour les malades, parce qu'il procure beaucoup d'éléments nutritifs à la nature épuisée....."

Personne n'ignore plus aujourd'hui que le pain de son a une valeur nutritive beaucoup plus grande que le pain blanc. Le pain de son renferme des sels, en particulier des phosphates, indispensables à la nutrition ; le pain blanc en est privé. Le son facilite la digestion en divisant le bol alimentaire qui se laisse plus facilement pénétrer par les sucs gastriques. Ces propriétés sont celles du pain de son. Kneipp lui en attribue de plus grande quand il a été rôti.

Pendant la dessiccation du pain, quand elle est faite dans de bonnes conditions, une partie de l'amidon est transformée en dextrine. Et c'est précisément à cette dextrine que sont dues les propriétés si digestives de la soupe fortifiante de Kneipp.

L'amidon ainsi transformé possède des propriétés peptogéniques bien connues des médecins ; il favorise, active la sécrétion des sucs gastriques indispensables à la digestion.

La soupe fortifiante de Kneipp favorise dans une grande mesure les fonctions de la nutrition en préparant l'estomac à la digestion des aliments qui suivent. C'est la meilleure introduction au repas.

Ces deux exemples montrent suffisamment l'accord parfait qui existe entre la vraie science et les enseignements de Kneipp.

Avec la médecine classique, il est difficile de se faire une opinion sur l'hygiène alimentaire.

J'ai sous les yeux deux traités d'hygiène alimentaire, œuvres de deux grands médecins.

Ces messieurs sont loin d'être d'accord. Quand l'un ordonne les féculents, l'autre les condamne.

Le docteur X..., une autorité médicale, a une confiance illimitée dans la pepsine, la papaïne, les peptones. Le docteur Z..., autorité non moins grande, prétend, avec raison, que ces produits industriels ont des effets désastreux sur l'estomac. L'un, pour combattre l'obésité, ne fait manger à ses patients que des aliments gras et supprime le pain. L'autre fait manger du pain, mais il supprime le gras. Et c'est ainsi sur toutes les questions. C'est un empirisme d'un nouveau genre : l'empirisme classique.

Je me suis proposé de réfuter, dans une petite brochure que je publierai prochainement, les erreurs d'hygiène qui se commettent journellement et qui sont une des causes principales des maladies névrose, dyspepsie, si fréquentes de nos jours.

Après avoir montré le mal, j'indiquerai le remède : le retour à l'hygiène naturelle préconisée par Kneipp.

Cette intéressante question sera traitée à deux points de vue : l'hygiène dans l'état de santé, l'hygiène dans l'état de maladie.

Je n'ai qu'un désir, c'est que le lecteur trouve dans cette étude le même plaisir, le même intérêt que j'ai éprouvé en la faisant.

En tous cas, la connaissance plus complète des lois de l'hygiène naturelle amènera, j'en ai la conviction, des modifications profondes dans l'hygiène alimentaire.

PARTIE LEGALE

Rédacteur : **ALBY**

USUFRUIT.—SIÈCLE.

QUESTION.—Un de mes clients est mort il y a trois ans, laissant un testament qui contient le legs d'usufruit suivant.

“ Je donne et lègue à Pierre M..., le père de mon filleul Jacques M... la jouissance et usufruit de la somme de quatre mille cinq cents piastres qui n'est due par... C'est usufruit durera jusqu'à la fin du siècle actuel, et, à son extinction, cette somme de quatre mille cinq cents piastres sera livrée à mon filleul Jacques M... à qui j'en lègue la nue-propriété.” Quand aura lieu l'extinction de cet usufruit ? Quand le 19^e siècle finira-t-il et quand commencera le 20^e siècle ?

Notaire.

RÉPONSE.—L'usufruit que vous mentionnez dans votre question sera éteint le 31 décembre 1900, à minuit. C'est alors que finira le 19^e siècle. Le 20^e siècle commencera le 1^{er} Janvier 1901 et ce n'est que ce jour-là que Jacques M... aura droit d'exiger le paiement de son legs de \$4,500.00. Si, comme plusieurs le prétendent, le 19^e siècle, se terminait le 31 décembre 1899 il n'aurait que 99 ans, c'est à dire du 1^{er} janvier au 31 décembre 1801, un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1802, deux ans, et ainsi de suite. Un siècle disent les dictionnaires, est un espace de temps composé de cent années. Le premier siècle ne s'est pas terminé le 31 décembre de l'an 99 mais le 31 décembre de l'année 100.

Le *Star* de Montréal publiait à ce sujet l'article suivant dans son numéro du 9 janvier 1892.

THE CLOSE OF A CENTURY.

To the Editor of Notes and Queries :

SIR.—You would greatly oblige a constant reader of your well known paper by giving a decision on a question which was the subject of a lively discussion between a few friends and myself. They maintained that the twentieth century began in 1901, while I maintained that it was in 1900. Was I right or wrong, and the reason why ? Your obedient servant, St James street, ARCHITECT.

You were wrong. As “ Rex ” (Ottawa) wrote in the *Star* of February 18, 1891 : “ It must be taken for granted that the Christian era began on the 1st of January in the year one ; hence, the first century would not have expired until December 31, in the year 100. Therefore every ensuing, century must end on the last day of December of the year which contains two naughts ('00') for the last two figures. Consequently, we do not enter on the twentieth century until January 1, 1901.” Or, as I stated it in the *Star* or February 10, 1891 : “ AS, when a man has attained the 99th anniversary of his birthdays, he is said to be in his 100th year, so when the 19th century has come to the end of 1899, it is only in its 1900th year, but, of course, it cannot close until 1900 is ended. The 20th century then begins on January 1, 1901 ; “ the 10th ending,” as a friend observes, “ at 12 p. m., December 31, 1900, unless some fellows keep it up by putting back all the clocks.”

SERVITUDE.

A un abonné, Québec.—Votre voisin n'a droit à la servitude que

s'il a un acte à cet effet. Il n'y a pas de servitudes sans titre (C. C. Art., 549.) S'il a un titre *dûment enregistré* avant l'enregistrement de votre contrat d'achat, vous ne pourrez pas l'empêcher de jouir de sa servitude mais il est obligé de faire toutes les réparations dont vous parlez. D'un autre côté votre vendeur ne vous ayant pas déclaré la servitude *non apparente* dont l'immeuble était grevé, vous avez une action en indemnité contre lui. (C. C. Art., 1519.)

ABSENCE—POSSESSION PROVISOIRE.

QUESTION.—Mon frère est absent du pays depuis longtemps et depuis au delà de huit ans, nous n'en avons eu aucunes nouvelles. Il possède des biens dans la province de Québec, et un notaire nous conseille, à mes deux autres frères et à moi, de nous faire envoyer en possession provisoire de ses biens. Nous sommes ses seuls héritiers présomptifs et nous l'étions aussi lors des dernières nouvelles reçues. Quelle est la nature de cette possession qui nous est convenue? Nous attribue-t-elle définitivement les biens de notre frère? Sinon, quand pourrions-nous nous les approprier?

Evariste Jannard.

RÉPONSE.—Vous avez bien le droit de demander la possession provisoire des biens que votre frère absent possède ici puisque vous êtes ses seuls présomptifs héritiers. Cette possession provisoire n'est cependant pas attributive de propriété. Elle ne sera qu'un *dépot* entre vos mains et vous devrez administrer pour l'absent. Pour obtenir la possession provisoire que vous désirez, et qu'il est de votre intérêt personnel de demander, vous êtes astreints à observer certaines formalités indiquées au code civil. Vous serez de plus obligés de rendre compte de votre administration comme les administrateurs en général.

Lorsqu'il se sera écoulé trente ans depuis la dernière nouvelle que vous avez eue de votre frère, votre possession provisoire deviendra définitive et vous pourrez partager les biens entre vous. Alors vous posséderez pour vous-même à titre de propriétaires. Les actes de *propriétaires* que vous ferez seront valides, et les tiers qui auront contracté avec vous ne seront pas exposés à être troublés. Quant à vous la position est tout à fait différente. Si votre frère revient vous serez obligés, malgré la possession définitive, de lui restituer ses biens dans l'état où ils seront alors. Il en sera de même si des descendants ou des légataires de votre frère se présentent.

LIQUEUR—ENCANS, ETC.

A sa dernière session, la législature de Québec a passé une loi pour défendre l'usage des liqueurs enivrantes aux encans, expositions ou autres circonstances semblables. Voici cette disposition.

L'article 857, a, des Statuts refondus tel que décrété par la loi 52 Victoria, chapitre 15 section 7, et modifié par la loi 55-56 Victoria chapitre 13 section 1, est modifié de nouveau en y ajoutant ce qui suit :

“Toutefois, aucune liqueur enivrante ne peut être vendue ni donnée par qui que ce soit, dans les municipalités de village ou de campagne, lors de ventes par encan, de concours de labour, d'expositions ou de réunions politiques, ni pendant les élections municipales ou scolaires, excepté de la bière et du vin pendant les repas, à table, sous peine d'une amende n'excédant pas cinquante piastres, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement de plus d'un mois.”

PRATIQUE DES VERTUS

MÉTHODE POUR TRAVAILLER A LA PERFECTION
AU MOYEN D'UN EXERCICE DE VERTU CHAQUE JOUR

Par le Père F. BOUCHAGE, du très saint Rédempteur.

3 vol. in.^o.....Prix : \$3.75

INTRODUCTION.

VERTUS EN GÉNÉRAL. — IMPORTANCE CAPITALE DE LEUR EXERCICE
POUR L'ACQUISITION DE LA SAINTETÉ. — PLAN DE LA PRÉSENTE
MÉTHODE. — MANIÈRE DE S'EN SERVIR. — CONSÉCRATION.

I.—Vertus en général.

La vertu est une aptitude et une disposition habituelle à bien faire. C'est une force spirituelle qui nous prédispose au devoir, de manière à nous le faire accomplir, d'abord exactement, puis facilement et, enfin, parfaitement. On pourrait définir la vertu un *ressort de perfection*, si cette façon de parler des choses spirituelles n'était pas trop matérielle.

Travailler à acquérir les vertus, c'est donc chercher à posséder, dans son esprit et dans sa volonté, un ensemble de forces actives qui nous animent sans cesse à agir et à souffrir comme les saints; qui nous rendent l'imitation de Jésus-Christ possible, aimable et facile; qui, enfin, assurent en nous l'accomplissement parfait de la volonté de Dieu.

Ce simple aperçu des vertus suffit pour faire entrevoir combien avait raison St. Dominique en les appelant : bienfaitrices de l'Humanité, et en déclarant que chacune d'elles mériterait un autel.

On divise les vertus selon leur *objet* et selon leur *sujet*, suivant que l'on considère le but immédiat vers lequel elles tendent ou ce en quoi elles résident.

Quant à leur objet, les vertus sont nommées, les unes *divines*, les autres *humaines*, parce que les unes regardent Dieu immédiatement, les autres concernent l'homme lui-même et sa propre perfection. Ainsi, la foi, l'espérance et la charité, qui visent droit à Dieu, sont appelés : vertus divines ou théologiques, au lieu que la tempérance, la justice et la prudence sont dites humaines ou morales, parce que leur effet direct est de moraliser l'homme lui-même.

Quant à leur sujet, les vertus se divisent *intellectuelles* et *affectives*, suivant qu'elles ont pour siège l'esprit ou la volonté.

Quoique fort arides, ces divisions sont utiles à connaître, pour se diriger, avec ordre, dans l'ensemble et la marche des vertus.

Les théologiens distinguent encore entre les vertus *infuses* et les vertus *acquises*, selon qu'elles viennent plus prochainement de la grâce ou de nos propres efforts; mais dans la vie pratique, il

faut considérer toutes les vertus comme venant tout à la fois et de la grâce et de notre fidélité.

Pour ce qui est du nombre des vertus, autant il est facile de s'entendre sur les vertus divines, qui sont uniquement : la foi, l'espérance et la charité, autant il est difficile de se comprendre pour les vertus humaines. Ces dernières, en effet, sont plus ou moins nombreuses, selon qu'on adopte tel ou tel ordre de classification.

On trouvera plus loin la classification choisie pour la présente méthode.

II. — Importance capitale de l'exercice des vertus pour l'acquisition de la sainteté.

L'importance de l'exercice des vertus, soit des efforts quotidiens d'une âme pour augmenter toujours ses forces et ses aptitudes surnaturelles, vient des rapports mêmes de la vertu avec la sainteté : rapports si étroits, que souvent l'on confond l'une avec l'autre ; rapports si vrais, que S. Alphonse a pu écrire cette grave parole : " Les vertus seules élèvent les âmes jusqu'à la sainteté."

Qu'est ce en effet, que la sainteté, prise dans la véritable acceptation du mot ? C'est la pratique du devoir, le support de l'épreuve, la fidélité aux inspirations de l'Esprit-Saint, poussés jusqu'à l'héroïsme. Mais, alors, qui ne voit combien l'exercice des vertus, lequel se fait surtout par l'essai persévérant des actes parfaits, est propre à faire atteindre ce but ?

En exerçant les vertus, l'âme augmente toujours ses forces pour le bien, soit à cause de cet exercice même, soit, surtout, à cause des grâces nouvelles et particulières que cet exercice lui procure.

En exerçant les vertus, l'âme initie son esprit à toutes les difficultés de la perfection, durcit sa volonté à tous les travaux de la vie spirituelle, et acquiert ainsi une étonnante facilité pour le devoir. Et, par une conséquence directe, elle s'élève rapidement aux plus hauts sommets de perfection qu'il lui est donné d'atteindre.

Une comparaison éclairera cette vérité.

Celui qui voudrait arriver à un degré d'habileté tel dans l'art de faire des portraits, qu'il pût reproduire les traits les plus délicats des figures les plus difficiles, n'aurait rien de mieux à faire, pour cela, que de s'exercer tous les jours à tracer tantôt un œil, tantôt une bouche, tantôt une oreille, tantôt une autre partie de la tête humaine. Cet exercice lui ferait la main, lui donnerait un coup-d'œil sûr, lui apprendrait peu à peu à reproduire toutes les figures avec fidélité, grâce et rapidité. C'est là ce que l'expérience démontre chaque jour, et c'est là aussi la raison pour laquelle un bon peintre ne passe aucun jour sans s'exercer à quelque morceau de peinture.

Or, cet exercice, jugé capital, n'est pas autre chose qu'un exercice de ce que l'on peut appeler les vertus du peintre : le coup-d'œil, la sûreté de la main, la délicatesse du coup de pinceau, etc.

De même pour la perfection. L'âme ayant à se rendre si forte

et si habile qu'elle puisse reproduire toutes les actions des saints, et imiter le Sauveur Lui-même, ne saurait trouver, pour acquérir cette force et cette habileté, aucun moyen plus efficace que de s'exercer chaque jour à un acte spécial de vertu. D'autant plus que cet exercice, par sa variété même, est aussi agréable que profitable, aussi facile que nécessaire.

Si donc nous trouvons que nous n'avancions guère en sainteté, malgré nos oraisons et nos communions, prenons garde que cela ne vienne de ce que nous ne faisons pas, à l'exercice des vertus, une part aussi grande que le mérite son importance vraiment capitale.

III. — Plan de la présente méthode.

Frappé de la sagesse pratique qui a présidé au choix et à l'arrangement des vertus que S. Alphonse établit comme les douze pierres fondamentales de la perfection chrétienne et religieuse, j'ai adopté ces vertus pour base de la présente méthode. Cet ouvrage est donc divisé tout naturellement en douze livres, dont chacun répond à un mois de l'année, dans l'ordre suivant :

JANVIER.....	FOI.
FÉVRIER.....	ESPÉRANCE.
MARS.....	CHARITÉ ENVERS DIEU.
AVRIL.....	AMOUR DU PROCHAIN.
MAI.....	PAUVRETÉ RELIGIEUSE.
JUIN.....	CHASTÉTÉ.
JUILLET.....	OBÉISSANCE.
AOUT.....	DOUCEUR ET HUMILITÉ.
SEPTEMBRE.....	MORTIFICATION.
OCTOBRE.....	RECUEILLEMENT.
NOVEMBRE.....	ESPRIT DE PRIÈRE ET ORAISON.
DÉCEMBRE.....	ABNÉGATION ET AMOUR DE LA CROIX.

Par leur ensemble, ces douze vertus résument toutes les pratiques de la vie ascétique la plus parfaite.

Quant à leur disposition, il est permis d'y voir les douze échelons de la perfection chrétienne. On peut aussi considérer les quatre premières comme jetant les fondements de la sainteté, les quatre suivantes comme enlevant les principaux obstacles de la sainteté, et les quatre dernières comme fournissant les vrais moyens d'arriver, soit aux quatre premières, soit aux quatre suivantes.

Pour procéder avec ordre, et donner à chaque sujet une étendue suffisante, j'étudie chaque vertu sous le triple point de vue instructif, excitant et pratique. C'est-à-dire que je présente à l'esprit : la nature, les qualités et les obstacles de chaque vertu ; au cœur : les avantages, les raisons et les modèles de chaque vertu ; à la volonté : les actes et les applications plus ordinaires de chaque vertu.

J'avertis enfin mon bienveillant lecteur, que pour lui permettre de pratiquer cette méthode plusieurs années de suite, sans dégoût, j'ai rédigé chaque lecture d'une manière variée et coupée.

IV. — Manière d'employer cette méthode.

Quoique la seule lecture attentive de cette méthode puisse servir à l'édification, il est nécessaire de l'employer de la manière qui va être expliquée, si l'on veut en tirer toute son utilité.

Qu'on se persuade d'abord que ce livre n'est pas fait seulement pour instruire, mais bien pour aider les âmes à travailler à leur sanctification ; qu'il est écrit beaucoup plus au point de vue pratique qu'au point de vue doctrinal ; qu'il est, enfin, un ami et non un docteur.

Qu'on se persuade ensuite que, pour travailler à sa perfection, il faut estimer et chercher beaucoup les grâces de lumière et de sentiments surnaturels, et ne pas croire perdu un exercice parce qu'il ne conclut pas immédiatement à la pratique.

Cela obtenu, il faut observer à la lettre, et pour chaque lecture, les règles suivantes :

1^o VOULOIR SIMPLEMENT LE FRUIT DÉSIGNÉ EN TÊTE DU CHAPITRE.

2^o CHERCHER A OBTENIR CE FRUIT EN MÉDITANT LE CHAPITRE ET EN PRIANT.

3^o PRÉVOIR ET RÉSOUDRE L'APPLICATION DE CE FRUIT DANS LA JOURNÉE.

4^o ADOPTER A SA RÉOLUTION DE CHAQUE JOUR L'EXAMEN PARTICULIER.

Ces quatre règles, faciles à suivre, suffisent à entretenir l'âme dans une poursuite sûre et efficace de la sainteté.

Elles sont, d'autre part, tellement essentielles pour faire produire à la présente méthode tous ses effets, que le lecteur me permettra de les expliquer un peu.

Après avoir commencé notre méditation à l'ordinaire, en nous mettant en la présence de Dieu, en le priant de nous bénir et en lui promettant de bien employer toutes nos facultés tout le temps que durera l'exercice, il faut donc lire l'en-tête du chapitre que l'on va méditer, et adopter simplement, par un acte de volonté, le fruit qui y est désigné comme but de la méditation.

Il faut ensuite chercher à obtenir ce fruit en méditant les pensées qui nous paraîtront plus capables de le produire, et surtout en priant Dieu, la sainte Vierge et nos saints Patrons de le former eux-mêmes en nous. Combien de lumières et de grâces l'observation de cette règle procurera-t-elle ? C'est une chose qui dépend de la ferveur de chacun.

Vers les deux tiers du temps de la méditation, il faut commencer l'examen de prévoyance touchant l'usage qu'on fera, dans la journée, du fruit de la méditation. Si ce fruit est purement illuminatif (comme il arrivera dans les premiers jours de chaque mois), il faut prévoir à quels moments de la journée on se le rappellera. Ce simple exercice de mémoire, pratiqué deux ou trois fois par jour, est tout ce que la présente méthode exige alors. Si ce fruit est un sentiment (ainsi que cela se présente ordinairement dans la deuxième semaine de chaque mois), on se demandera en quelles circonstances on renouvellera ce sentiment dans son cœur. Si ce fruit est directement pratique (ce qui aura lieu dans la

seconde moitié de chaque mois), il faut prévoir à quel devoir de la journée on l'appliquera, choisissant toujours le devoir que l'on accomplit le moins parfaitement.

Cet examen de prévoyance est un acte des plus utiles à la vie spirituelle; s'il présente quelque difficulté, dans les premiers temps, qu'on ne perde pas courage.

Une fois les deux ou trois applications du fruit trouvées et arrêtées, on prendra la résolution d'y tenir, et on finira la méditation à l'ordinaire, en priant et bénissant Dieu.

Il va sans dire que, le long du jour, il faudra pratiquer tous les actes de vertu que la grâce nous suggérera, alors même qu'ils ne seraient nullement en rapport avec la méditation du jour; mais jamais ces actes ne devront faire négliger ou omettre les deux ou trois actes résolus dans cette méditation.

Remarquons encore que, en appliquant le fruit de chaque jour au devoir le plus pressant, on évite le danger de travailler en l'air, comme ceux qui ne cultiveraient la vertu que pour devenir vertueux.

Enfin, il faut adapter à la résolution du jour l'examen particulier. Ce point est le couronnement de la présente méthode.

Que la fidélité à cet examen particulier soit une condition essentielle de cette méthode, cela est de toute évidence. A quoi bon viser sa proie si on ne tire pas dessus? Or, c'est dans l'examen particulier que l'on contrôle sa conduite par rapport à la résolution de chaque jour et que l'on en répare les défaillances. Inutile donc d'insister davantage sur un point aussi évidemment nécessaire.

Je demande, en terminant, à mon bienveillant lecteur, de ne pas m'accuser de prétention, en voyant combien mon livre est loin de satisfaire pleinement à toutes les conditions que supposent ces quatre règles.

J'avoue que je suis resté bien au-dessous de ma tâche, surtout pour le soin du style. Mais, comme j'ai apporté à la remplir toutes mes humbles ressources, nul ne saurait me refuser l'indulgence que je sollicite ici en toute humilité.

Consécration.

Vierge très sainte, ô ma mère Marie! prosterné aux pieds de votre douce Majesté, je vous consacre ce livre, quel qu'il soit. Vous savez si je confesse avec sincérité qu'il est indigne de servir à l'œuvre divine de la sanctification des âmes! mais je sais aussi que, si vous daignez le bénir, il portera les plus heureux fruits. Agrérez donc, ô Reine des vertus, l'hommage que je vous en fais. Rendez-le capable d'encourager mes frères à mieux servir votre Divin Fils Jésus. Inspirez enfin à toutes les âmes qui en feront usage, la pensée de prier pour que son auteur, pratiquant lui-même ce qu'il propose aux autres, parvienne un jour au bonheur de vous bénir avec eux dans les siècles éternels.

Ainsi soit-il.

UN PASTEL DU ROI LOUIS XIII

A S. G. MONSIEUR MERMILOD, EVEQUE D'HEBRON, COADJUTEUR DE GENEVE.

I—LA FÊTE DE SIMON VOUËT

Le jour de la fête des saints Jude et Simon, apôtres, le 28 octobre 1640, le soleil se leva dans un de ces légers brouillards qui, à l'automne, annoncent un beau jour. Simon Vouët, premier peintre du Roi, ouvrant la fenêtre de la chambre qu'il habitait dans l'attique du Louvre, regarda le ciel et les girouettes, et s'écria gaiement :

—Il fait le plus beau temps du monde ma chère femme : ce sera plaisir que d'aller dîner en forêt.

—Je vous l'avais bien prédit, répliqua madame Vouët en attachant ses coiffes ; vous ne voulez jamais me croire. Heureusement, j'ai fait tout apprêter. Dépêchons-nous d'aller à la messe : j'entends sonner le premier coup. Nous trouverons nos enfants et vos élèves à l'église. Le déjeuner sera prêt à sept heures et demie, et le carabas viendra nous prendre à huit heures précises. Partons.

Le peintre et sa femme, se donnant le bras, descendirent de l'étage supérieur du Louvre avec l'allure encore vive mais prudente qui convenait à leur âge déjà mûr, et se rendirent à l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse du Louvre. Ils prirent place devant l'autel de la Sainte-Vierge, et bientôt leurs deux filles, leurs gendres les graveurs Thorigny et Testebat, Aubin Vouët, frère de Simon, et ses élèves Lebrun, Lesueur, François Perrier, Chaperon, Poëron, Louis Testelin, et quelques autres dont l'histoire n'a pas conservé les noms, vinrent se ranger autour d'eux. Une mignonne petite fille de cinq ans, Simonne Thorigny, avait accompagné sa mère. Elle ne tarda pas à lui échapper, et, se glissant entre son grand-père et sa bonne maman, vint s'installer sur le prie-Dieu de Vouët et feuilleter son livre. Mme Vouët essaya de la congédier ; mais Simonne, une fois arrivée au côté de son bon papa, était complètement maîtresse de ses actions. Elle se conduisit, du reste, fort bien ; et ses grâces naïves, sa tête bouclée, et la gentille façon dont elle regardait toutes choses, donnèrent bien des distractions aux assistants. Néanmoins la messe fut dévotement entendue, et toute la compagnie, escortant Vouët et sa femme, les reconduisit au Louvre. On lui avait souhaité sa fête la veille : un magnifique bouquet ornait la table du peintre, et des gâteaux tout chauds, des fruits et des confitures furent offerts aux invités. Le thé, le café et le chocolat n'étant pas encore adoptés en France à cette époque, on servit du vin blanc de Touraine, de l'hypocras et quelques liqueurs de ménage, que madame Vouët et ses belles-filles excellaient à préparer ; on but joyeusement à la santé du patron, et Simonne, élevant le petit verre où l'on avait versé pour elle trois gouttes de vin dans beaucoup d'eau, s'écria :

—Bon papa, puisque c'est votre fête, c'est aussi la mienne, et je veux aller à Saint-Germain avec tout le monde.

—Tu y viendras, ma petite Simonne, dit Vouët ; c'est toute justice.

—Quelle folie ! s'écria madame Vouët : cette petite s'enrhumera. C'est trop loin pour les enfants, Mademoiselle. Il y a des loups dans la forêt de Saint-Germain !

Au mot de loup, Simonne hésita ; mais, levant les yeux vers Eustache Lesueur, qui était son grand ami, elle le vit sourire, et s'écria :

—Eh bien ! s'il y a des loups, Eustache les tuera.

—Oui ! oui ! s'écrièrent tous les élèves, nous tuerons les loups : il il faut emmener Simonne !

—Voici la voiture, dit un valet.

Toute la compagnie se hâta de descendre.

Au guichet du quai, un de ces grands chars à bancs d'osier, que l'on appelait alors des carabas, attelé de quatre chevaux, attendait la famille de Simon Vouët. Déjà son active ménagère faisait empiler dans les coffres force pâtés, flacons, fruits et jambons. Elle avait aussi fait descendre des manteaux et des couvertures, en prévision de la fraîcheur du soir. Le carabas était recouvert d'une légère tendine, muni de rideaux de cuir, d'un bon sac d'avoine et d'un panier de vaisselle. Tout étant bien ajusté, prévu et ordonné à merveille, Simonne triomphante s'installa sur les genoux de son papa ; madame Vouët fit l'appel des invités, la revue des bagages, et, voyant tout au complet, donna le signal du départ. Le cocher toucha ses chevaux, et, salué par les acclamations des galopins qui faisaient l'école buissonnière sur le quai du Louvre, le carabas partit au grand trot.

Ce fut un joyeux voyage. Les peintres sont gens de belle humeur. Leur état les obligeant à rechercher le beau côté des choses, ils voient ce monde sous un aspect inconnu à ceux qui tourmentent la matière ou vivent des misères de l'humanité. Les joies infinies que donne aux artistes le privilège qu'ils ont de créer, de transfigurer, de fixer l'objet entrevu dans leurs rêves, cette incessante poursuite de l'idéal,—la plus charmante des chasses, le gibier n'y manque jamais,—tout cela fait vivre un peintre tout autrement que les simples mortels. Une ombre, une lueur, l'iris d'une goutte d'eau, la nuance fugitive qui effleure le front d'un enfant, le plus léger reflet de la beauté de ce monde invisible dont celui-ci n'est que le voile, rien n'échappe à l'œil du peintre, rien ne passe sans lui envoyer sa parcelle de lumière, d'or et d'harmonie.—Et les réalistes ? me dites-vous.—Et ceux qui cherchent le laid, l'horrible ?—Ceux-là doivent être tristes : fuyons-les.—Dans l'école de Vouët, il n'y en avait pas. Vouët, il n'y en avait pas. Vouët avait passé quinze ans à Rome, il était prince de l'Académie de Saint-Luc, et il eût rembarqué de la belle façon quiconque lui eût montré des magots. Les vierges, les enfants, que représentait son facile et gracieux pinceau, s'ils n'atteignaient pas l'élégante beauté des peintures italiennes, du moins consacraient des types aimables et nobles, dignes d'orner les temples et les palais. Et sa première femme, cette Virginia del Vezzo qu'il avait épousée à Rome,

peintre elle-même, et d'une beauté charmante, avait été l'inspiratrice de ses plus belles œuvres.

Tout en chantant, en causant et en mangeant des chasselas de Fontainebleau, les voyageurs passèrent le pont de Neuilly, Nanterre, traversèrent la Seine dans le bac de Chatou, et arrivèrent un peu avant midi sous les chênes géants de la forêt du Vésinet, appelée alors la forêt d'Échauffour. Madame Vouët avait décidé que l'on y dînerait, près du carrefour de la Trahison. C'était à cet endroit de la forêt, disaient les légendes, que Ganelon et ses complices avaient juré de trahir Roland, et qu'au retour de la guerre d'Espagne, l'empereur Charlemagne avait fait brûler vifs les fauteurs de la mort de Roland. Certes, ce n'étaient pas là de bonnes raisons pour dîner en cet endroit maudit, et Eustache Lesueur en fit timidement l'observation.

—Ta, ta, ta, dit madame Vouët : vous n'y entendez rien, mon petit Monsieur. Ce sont de vieilles histoires. On peut fort bien aller en paradis sans en croire un seul mot ; et quand on dîne à la campagne, l'essentiel est de boire frais. Venez voir ce qu'il y a de ce côté.

Et, l'emmenant à quelques pas de la route, elle lui fit voir une belle source froide et cristalline, où se miraient les vieux chênes et les pentes moussues d'une petite clairière.

—Mettez-moi là rafraîchir nos bouteilles, dit la bonne dame ; étendons une nappe sur cette mousse, et nous dînerons comme des rois. Et qu'est ce que cela fera au traître Ganelon, Roland à et aux autres ? je vous le demande.

Toute la compagnie donna raison à madame Vouët. Ses filles, aidées par leurs maris et les jeunes peintres, débarrassèrent les provisions et les étalèrent sur une belle nappe. Lebrun, toujours fastueux, disposa une tente au-dessus des chefs de la famille, et couronna Simonne d'une guirlande de fleurs. Joyeuse, la petite ne pensait plus aux loups. C'était la première fois de sa vie qu'elle voyait une forêt. Tout l'émerveillait : elle jasant, gaie comme l'alouette, et fut proclamée reine de la fête. Pendant deux heures on festina. Les chênes avaient encore toutes leurs feuilles ; les autres arbres commençaient à perdre les leurs, mais étaient parés des teintes de l'automne, si belles, si variées dans les forêts de France. De temps en temps, un daim furtif, une biche suivie de son faon à l'allure incertaine et légère, venaient de loin regarder les convives. Louis Testelin prit son flageolet, et d'une ariette champêtre stimula si bien les petits oiseaux, qu'ils se mirent à chanter, croyant le printemps révenu.

On était si bien là, qu'on y eût volontiers attendu le coucher du soleil ; mais, Simon Vouët ayant rappelé à ses élèves qu'il devait leur faire visiter le château de Saint-Germain et que la nuit venait de bonne heure en cette saison, les convives remontèrent en voiture. Madame Vouët distribua les reliefs du festin à de pauvres bûcherons qui travaillaient à peu de distance ; elle regarda soigneusement si on n'avait rien oublié sur l'herbe, et prit place à côté de son mari. Le cocher, qui avait dîné comme quatre, assura

que ses chevaux feraient dix lieux si on voulait, tant ils avaient mangé d'avoine ! et, comme pour lui faire plaisir, ces honnêtes chevaux traversèrent au galop le pont du Pecq et montèrent lestement la côte de Saint-Germain.

II

L'ATELIER DU ROI

Louis XIII était alors à Fontainebleau, où il chassait. La Reine faisait une retraite au Val-de Grâce, pour se préparer aux fêtes de la Toussaint. Les enfants de France étaient restés au château neuf de Saint-Germain, sous la garde de leur gouvernante, madame la maréchale de la Motte-Houdancourt.—Le vieux château, presque entièrement démeublé, ne servait d'habitation qu'à des gens de service. Sa chapelle venait d'être décorée par Aubin Vouët de peintures murales. *La Cène*, de Nicolas Poussin, tableau favori de Louis XIII, ornait la retable du maître-autel, et les splendides dorures de la tribune royale et des nervures de la voûte rajeunissaient l'édifice, construit sous le règne de saint Louis.

Après avoir visité la chapelle, madame Vouët dit à son mari qu'elle ne se souciait pas de parcourir le château.

—Je l'ai vu plus d'une fois, dit-elle, et vos filles aussi. Ces escaliers me fatiguent ; Simonne s'ennuierait là-dedans. Si vous le voulez bien, nous irons vous attendre au château neuf. Je ferai une visite à ma cousine Ancelin, nourrice du Dauphin, et madame de Vernon. Elles nous feront voir les petits princes et les atours de la Reine.

—Oh ! s'il y a des atours dans l'affaire, dit Vouët, pour sûres mes filles s'amuseront. Allez y, ma chère amie, mais tenez-vous prête à partir avant la nuit... Nous vous rejoindrons au jardin de la Reine. Au revoir !

On se sépara. Conduite par Simon et Aubin Vouët, les peintres parcoururent les grands appartements de François Ier, et, montant sur les terrasses supérieures, admirèrent le magnifique aspect du pays environnant. Vouët leur proposa de rentrer dans le donjon de Charles V.

—Je veux, leur dit-il, vous montrer un sanctuaire dont le Roi et moi nous avons seuls la clef. Sa Majesté désire que l'on ne parle pas de ce qu'il contient. Je crois, Messieurs, que je puis me fier à votre discrétion.

Tous promirent de ne rien raconter de ce qu'ils verraient, et fort intrigués, suivirent Vouët. Presque en haut de l'escalier du donjon, il ouvrit une petite porte de chêne à peintures ouvragées, et entra le premier dans une pièce voûtée, éclairée par une fenêtre au nord. Un fauteuil recouvert d'une étoffe fleurdelisée, quelques pliants pareils, une table massive, un bahut de chêne sculpté, et un petit orgue d'un travail précieux, formaient, avec quelques chevalets et deux pupitres à musique, l'ameublement de cette salle, fraîche et sonore comme une église. Sur un chevalet drapé d'un tapis de velours bleu, était posé un portrait au pastel, qu'en-

tourait un cadre d'ébène incrusté de nacre et de lapis-lazuli, du temps de Henri II. C'était une figure d'une idéale beauté, une très jeune fille blonde, aux yeux limpides et purs comme ceux d'un petit enfant. Elle tenait une colombe, et jamais plus suave apparition n'avait personnifié la pureté, l'innocence et le sourire.

Tous les peintres s'exclamèrent :

—Qui a fait cela, cher maître ? quelle est cette tête d'ange ?

—C'est un portrait fort ressemblant, et c'est un de mes élèves qui le peignit l'année dernière.

Ils se regardèrent tous, et les yeux du plus grand nombre interrogèrent Eustache Lesueur. Il fit en signe négatif, et, s'approchant, chercha la signature. Il n'y en avait pas.

—Devinez ? dit Simon Vouët.

—A cause de certaines timidités et de certaines grâces, dit Lebrun, j'attribuerais volontiers ce pastel à une femme. Il me semble qu'une main accoutumée à tourner le fuseau a pu seule peindre si délicatement ces dentelles, ces boucles blondes...

Vouët sourit.

—Vous n'y êtes pas, dit-il : la main qui a peint ceci est celle d'un fier chasseur, d'un grand capitaine ; et, grâce à Dieu, le royaume de France n'est pas tombé en quenouille. Cette peinture est de notre seigneur et maître le Roi très chrétien...

Des exclamations d'étonnement accueillirent cette déclaration.

—Jamais je ne l'aurais deviné, dit Lebrun ; mais quelle est cette personne si belle, si jeune, cette blonde déesse ? — Votre *Aurore*, peinte à l'hôtel Bullion, lui ressemble fort, cher maître.

—Son nom importe peu, Messieurs, et sa qualité commande la discrétion. Contentez-vous de voir et d'admirer.

—Vous avez retouché ce portrait, avouez-le ? dit tout bas Aubin Vouët à son frère.

—Je l'avouerais sans hésiter, si cela était vrai, dit Simon Vouët ; mais cela n'est pas. Le Roi est aussi bon peintre qu'excellent musicien.

—Que Louis XIII est heureux ! s'écria Lesueur.

—Heureux ! reprit Vouët ; plutôt à Dieu qu'il le fût ! mais une tristesse mortelle le ronge. Je ne l'ai jamais vu sourire, même à ses enfants, si beaux pourtant, si longtemps souhaités, et qu'il aime de toute son âme.

—Quelle est cette peinture ? demanda François Perrier en désignant un tableau à moitié recouvert d'un voile ; puis-je la regarder ?

Vouët enleva la draperie, et découvrit une Vierge qu'il avait peinte vingt ans auparavant, d'après Virginia del Vezzo. Ses élèves la reconnurent : il avait tant de fois reproduit les traits de sa première femme ! A l'aspect de cette beauté romaine, si sérieuse et si noble, les yeux du vieux peintre se mouillèrent de larmes.

—Le Roi veut copier cette Vierge, dit-il ; mais il n'en a pas eu le temps cet été, et désire la garder encore. Autrefois il se plaisait à voir peindre ma femme.

—Qu'elle était belle ! dit Lebrun.

—Son âme était encore plus belle que son visage, reprit Vouët. Mais le jour avance, Messieurs : il est temps d'aller rejoindre madame Vouët, si nous voulons rentrer en ville avant la nuit.

En traversant la grande pelouse, les peintres aperçurent de loin la prudente madame Vouët qui venait à leur rencontre avec ses belles filles, et la petite Simonne chargée de reines marguerites.

—Il se fait tard, Messieurs, dit la bonne dame et si je vous laisse entrer dans les jardins de la Reine, vous n'en voudrez plus sortir, tant ils sont beaux ! Je vous connais. Et comme je ne me soucie pas de courir les bois la nuit, et que la forêt d'Echauffour passe pour être pleine de voleurs, j'ai donné ordre au cocher d'atteler. Il est à la grille royale, sur la place. Partons. Vous visiterez le château neuf une autre fois.

Vouët regarda sa montre.

—C'est vrai, nous n'avons que juste le temps de rentrer à Paris avant la nuit close. Allons, mes enfants, en voiture !..

On rebroussa chemin, au grand désappointement de plus d'un convive, amateur de clair de lune ; et quelques minutes après, l. carabas, orné de deux grosses lanternes, reprit le chemin de Paris.

—T'es-tu amusée, ma Simonne ? demanda Vouët à sa petite-fille.

—Ah ! je le crois bien ! dit elle. Pendant que madame de Vernon montrait à grand'mère, à ma tante et maman les robes de la Reine, ma cousine Ancelin m'a emmenée, et j'ai joué avec le Dauphin. Il m'a prêté ses joujoux, et m'a fait voir son petit frère dans un berceau tout en or. Il m'a donné sa main à baiser. Il est bien joli, grand papa, le petit Dauphin ! Il parle presque aussi bien que moi. Il a reçu deux belles visites pendant que j'étais là : madame la maréchale de la Motte-Houdancourt lui a amené le cardinal Mazarin et Mademoiselle de Montpensier. Le cardinal était habillé en soie rouge, et la petite princesse en damas blanc, avec des rubans incarnat et noir, et elle apportait au Dauphin un petit chien tout frisé. Elle a embrassé le Dauphin en l'appelant mon petit mari. Le cardinal l'a grondée en lui disant qu'elle était trop grande pour parler ainsi ; mais moi, il ne m'a pas grondée du tout ; au contraire, il a dit à ma cousine Ancelin : Quelle est cette jolie enfant ! ?

—C'est la petite-fille de M. Vouët, premier peintre du Roi, a répondu ma cousine.

—Elle a l'air fort raisonnable, a dit le cardinal ; elle fait bien la révérence, et elle ne parle pas ; c'est le comble de la perfection chez une petite personne de son âge. Tenez mignonne, voici pour vous. Et il m'a donné un gros bonbon. J'en ai gardé la moitié pour toi, bon papa : mange-la, je te prie !

—Et Mademoiselle t'a telle parlé ?

—Oh ! oui ; mais elle n'est pas bonne, celle-là. Elle m'a poussée du coude en me disant : " Ote-toi de là, petite pécore ! Elle était fâchée sans doute, parce que le cardinal ne lui avait pas donné de bonbons.

(à suivre)

A. ROGER et F. CHERNOVIZ, éditeurs

RUE DES GRANDS AUGUSTINS 7 PARIS

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

COURS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

CONFÉRENCES DE SAINTE GENEVIÈVE

PRÉCHÉS DEVANT LA JEUNESSE DES ÉCOLES

Par Mgr FRIEPPÉL évêque d'Angers

2 beaux volumes in-8, 466-424 pages..... \$3.00

ELEMENTA JURIS CANONICI

AD USUM GALLIÆ SEMINARIORUM

Auctore D. CRAISSON

2 volumes in-12..... \$1.38

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90, A PARIS

CADIEUX & DEROME DEPOSITAIRES

LOUIS XIV

ET

LE SAINT-SIEGE

par CH. GERIN

Ancien conseiller à la cour d'Appel de Paris

2 volumes grand in-8..... \$3.75

LE SOCIALISME CONTEMPORAIN

par M. L. WINTERER

Député d'Alsace-Lorraine au Parlement allemand

Deuxième édition entièrement refondue et continuée jusqu'en l'année 1894

1 volume in-12..... 88 cts

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
TOLRA, EDITEUR, PARIS
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

MOIS DE SAINT-JOSEPH

L'Anréole de Saint-Joseph. Ou recueil des plus beaux panegyriques en son honneur, précédé de trente et une considérations pour le mois de mars, avec des notes et des exemples par le R. P. Huguet, 4^e édition considérablement augmentée et enrichie d'une belle reproduction d'un tableau de Murillo : *Saint-Joseph contemplant le sommeil de l'Enfant Jésus.*

Un très beau et fort vol. in-12..... Prix : 88 cts

C'est pour répondre aux vifs désirs qui lui ont été manifestés, que le P. Huguet, dont les ouvrages sur saint Joseph ont été tirés à un si grand nombre d'éditions, et traduits dans les principales langues vivantes, a réuni dans un seul volume les plus beaux panegyriques composés à la gloire de ce parfait modèle des âmes intérieures, depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours. Plusieurs de ces discours sont des chefs-d'œuvre d'éloquence, unie à la plus onctueuse piété.

Les fidèles serviteurs de saint Joseph, les prédicateurs, les communautés religieuses trouveront dans ce volume de sublimes et nombreux sujets d'oraison pour honorer le père adoptif du Sauveur pendant le mois qui lui est consacré, à toutes les fêtes et pour tous les mercredis de l'année.

Saint-Joseph patron de la bonne mort. Ou nouveau mois de mars pour obtenir la persévérance finale, suivi de pieux exercices pour la retraite du mois et la préparation à la mort, avec un choix de prières et d'exemples, par le R. P. Huguet, septième édition améliorée. Un beau et fort vol. Prix : 38 cts

Dans le monde entier on invoque ce bienheureux patriarche comme le modèle et le patron de la bonne mort. Un grand nombre de confréries sont établies dans l'Eglise sous ce vocable ; on a composé plusieurs Maasuels de piété à l'usage des associés afin de leur apprendre à bien mourir ; mais nous n'en connaissons aucun qui présente saint Joseph comme le patron le plus spécial et le plus parfait modèle d'une mort précieuse devant Dieu. Nous avons divisé notre travail de manière à en faire un Nouveau Mois de saint Joseph, pendant lequel on méditera sur la mort et ses suites irréparables, demandant à Jésus, par Marie et Joseph, de mourir comme ce saint patriarche dans le baiser du Seigneur.

Ces pieux exercices du mois de mars ayant lieu ordinairement pendant le saint temps du carême, époque des plus salutaires réflexions, nous aimons à croire que l'on ne trouvera pas trop sérieux les sujets de méditation assignés à chaque jour. On pourrait, en les développant en chaire, en faire comme un petit carême dans lequel on traiterait les uns derrière les autres.

Nous offrons, en outre, aux âmes pieuses, aux fidèles serviteurs de saint Joseph, une méthode pour bien faire, chaque mois, la préparation à la mort, sous la protection du glorieux époux de Marie. On choisira dans les méditations du mois de saint Joseph les sujets d'oraison qui conviennent le mieux à la retraite que l'on pourrait faire le premier mercredi de chaque mois.

(Extrait de la Préface de l'auteur.)

La violette du mois de mars. Ou nouveau mois pratique de Saint-Joseph, par M. l'abbé Poey. Aumônier des Dominicaines de Pau, auteur du Commentaire littéral et pratique du Catéchisme catholique, etc.

1 joli volume in-18 raisin, orné d'une belle chromolithographie..... Prix : 38 cts

Le charmant opuscule dont nous venons de transcrire le titre nous arrive au moment où les fidèles s'apprentent à célébrer le mois de saint Joseph, dont les saints exercices tendent à devenir, grâce aux exhortations des Papes Pie IX et Léon XIII, aussi populaires que ceux du mois de Marie.

La violette du Mois de mars, par ses 31 considérations, à la fois théoriques et pratiques, ne peut manquer de trouver un accueil très sympathique parmi les fidèles dévoués au culte de saint Joseph. Aussi bien, rien de tout ce qui peut en même temps instruire et charmer les âmes n'a été négligé par l'auteur, qui a su réaliser dans son nouveau travail les qualités qui caractérisent son Commentaire littéral et pratique du *Catéchisme catholique*, dont l'Univers a parlé en son temps.

Le succès de ce dernier ouvrage est, croyons-nous, assuré à ce second travail, et nous le lui souhaitons de tout cœur.

(L'Univers.) J.-F. docteur en théologie.

Comme la dévotion à la Sainte Vierge, la dévotion à saint Joseph a fait éclore de nombreuses publications destinées à mettre en relief ses vertus, sa puissance et ses gloires. Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs, prêtres et fidèles, la publication d'un ouvrage de ce genre réalisant à merveille le titre sous lequel il est publié : *Nouveau mois pratique de Saint-Joseph*. Assurément, jamais livre ne porta avec plus de raison cette désignation de mois pratique, car à chaque page les âmes dévouées au culte de l'illustre patriarche y trouveront l'aimant de leur piété et des conseils pour la direction de leur conduite.

(Le Monde.) L.-R.

Nous reproduisons ci-après les lignes par lesquelles Mgr Jauffret, évêque de Bayonne, recommande aux fidèles la lecture de cet ouvrage.

« Nous donnons volontiers l'imprimatur à l'opuscule de M. l'abbé Poey ayant pour titre : *Nouveau Mois pratique de Saint-Joseph*. Il est écrit avec clarté et simplicité ; l'action que ces pages contiennent favorisera la dévotion au Patron de l'Eglise universelle.

« J. F. ANTOIN, évêque de Bayonne. »

JULES VIC, éditeur, Paris

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

Méditations a l'Usage Des Elèves des Grands Séminaires et des Prêtres

Par **L. BRANCHEREAU**, supérieur du grand séminaire d Orléans

Elles ont pour objet : 1° Les Vérités fondamentales ; 2° les Vertus ; 3° les Exercices de piété ; 4° l'Année liturgique ; 5° les Mystères de la Sainte Vierge ; 6° les Saints ; 7° l'Etat ecclésiastique.—2^{ÈME} ÉDITION

Quatre beaux vol in-12 de 500 pages chacun, brochés. 83.00 rellés \$4.00

POLITESSE ET CONVENANCES ECCLESIASTIQUES

Par **L. BRANCHEREAU**

7 édition, revue et corrigée. Un beau volume in-12, 580 pages.....Prix : 88 ct

VICTOR RETAUX & FILS, éditeurs, Paris

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

LA CROIX ET L'AUTEL

PAR

M. l'Abbé PAUVERT

1 volume in-12..... Prix : \$0.75

ABEILLE EUCHARISTIQUE

TRAITÉ

THEOLOGIQUE, MYSTIQUE ET PRATIQUE

SCR

LA SAINTE EUCHARISTIE

Par **M. l'Abbe BUREL**

1 volume in-12..... Prix : \$0.88

LA SAINTE COMMUNION

considérée

au point de vue philosophique,

théologique et pratique

Par le **R. P DALGAINES**

1 volume in-12..... Prix : \$0.88

L'HEURE DU MATIN

ou

MEDITATIONS SACERDOTALES

Par **M. l'Abbé MERIO**

1 volume in-8..... Prix : \$1.00

LIBRAIRIE CASTERMAN
TOURNAI BELGIQUE
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

LA VERITABLE EPOUSE
DE
JESUS-CHRIST

Par St-Alphonse de Liguori

DIXIEME EDITION

2 volumes in-12..... Prix : \$1.50

L'HUMILITE CHRETIENNE

ou

LE SECRET DU BONHEUR ET DU SALUT

Par un prêtre du diocèse de Nancy

1 volume in-12..... Prix : \$0.50

LE DIRECTOIRE MYSTIQUE

TRAITÉ DE LA DIRECTION

DES AMES QUE DIEU

CONDUIT PAR LA VOIE DE LA CONTEMPLATION

SUIVI

DU TRAITÉ DU DISCERNEMENT DES ESPRITS

Par le R. P. Scaramelli

de la Compagnie de Jésus

2 forts volumes in-12..... Prix : \$1.50